CHSCT d'urgence suite au droit d'alerte LILLE AMENDES mercredi 8 Juillet 2020

Un CSHCT d'urgence s'est tenu ce mercredi 8 juillet 2020 au sujet de la situation préoccupante à Lille-Amendes.
Rappelons qu'une délégation s'est rendue à Lille-Amendes mercredi 01 juillet 2020 suite à la décision de la DRFIP 59 de rouvrir l'accueil au public. Cette visite de site avait pour objet de s'assurer du respect des mesures sanitaires mais également de rencontrer les agents.

Lors de nos échanges avec les collègues, de nombreuses difficultés et dysfonctionnements liés à la cheffe de poste nous ont été remontés : pilotage défaillant, management inadapté, mise à l'écart des adjointes, manque d'organisation, harcèlement, propos racistes, homophobes et anti-fonctionnaires.
Les agents ont exprimé un réel malaise et une très grosse souffrance au travail.

Précisons que FO Finances s'est gardée de tout propos accusatoire, et relaie la parole des collègues du poste, en toute objectivité, sans ajout ni retrait.

La délégation du CHSCT, compte-tenu de la gravité des faits relatés, s'est immédiatement saisie du problème en lançant un droit d'alerte. Il a donné lieu à une réunion avec la DRFIP le jeudi 2 juillet 2020. En parallèle, l'intersyndicale des OS de la DRFIP 59 a demandé une audience auprès du Directeur régional qui s'est tenue le lundi 6 juillet 2020.
La DRFIP a proposé :

- la mise en place d'un soutien méthodologique dans la gestion du poste par le responsable de la division des particuliers : politiques des poursuites, travail sur le gracieux, accueil du public ….

- l'organisation de réunions de service avec compte rendu hebdomadaire

- sur les situations individuelles la Direction s'engage à prioriser les demandes de mutation des agents du poste sur préconisation médicale de la Médecine de Prévention avec éventuellement un détachement sous 8 j pour les cas aigus.

- faire appel à la cellule de médiation sociale du Secrétariat Général.

- plan de formation obligatoire à suivre par la cheffe de poste avec stages sur la gestion RH et la diversité/déontologie.

Les réponses apportées par la DRFIP 59 ont été jugées insuffisantes par les représentants des organisations syndicales, c'est pourquoi un CHSCT d'urgence s'est tenue conformément au droit du

travail.

Après un rapide exposé , la Direction nous a indiqué que le Directeur a convoqué la cheffe de poste pour qu'elle s'explique et donne sa version des faits. Lors de cet entretien, elle a nié complètement avoir proféré tous propos racistes, homophobes ou discriminatoires.
Suite aux débats, la Direction a décidé de compléter ses propositions précédentes avec :

- une mise en garde de la cheffe de poste par le DRFIP

- la nomination d'un Idiv Classe Normale en présentiel dès septembre 2020 pour soutenir la cheffe de service et renforcer le pilotage.

- la prise en compte des demandes de mutation même sans préconisation médicale mais dans le respect des règles de gestion. Nous invitons nos collègues à contacter nos élus FO DRFIP59 afin de les accompagner et de s'assurer que leur demande de mutation sera bien prise en compte par la Direction.

- la tenue de réunions de service hebdomadaire dès la semaine prochaine avec comme premier sujet un retour d'expérience sur la gestion de la crise covid 19

- A moyen terme une rationalisation des process pour gagner en efficience.

La DRFIP refuse catégoriquement le départ de la cheffe de poste. En effet, Monsieur Romont indique que les mouvements de mutation se font sur demande ou par obligation quand le grade ne correspond pas au niveau du poste. Il n'est donc pas envisageable de muter la cheffe de poste si elle ne le demande pas

FO Finances a néanmoins replacé les débats : la situation n'était pas nouvelle puisque plusieurs alertes sur la situation du poste ont déjà été remontées :
- manque de lisibilité sur le fonctionnement de la trésorerie et de l'accueil : horaires …
- Sous effectif chronique
- risques psycho sociaux

FO Finances regrette également le manque de formation des agents et demande le comblement de toutes les vacances d'emplois dès ce mouvement de mutation 2020.
FO Finances s'interroge néanmoins sur le devenir du poste avec le départ de la majorité des compétences.
FO Finances demande également une présentation de la médiation sociale du SG en CHSCT

Conclusion :

Suite aux propositions de la Direction, l'ensemble des Organisations syndicales acceptent les réponses apportées tout en précisant qu'elles seront vigilantes quant leur mise en place avec un point inscrit à l'ordre du jour du CHSCT de septembre et une visite sur site en octobre.
Nous invitons nos collègues en poste à Lille-Amendes a nous contacter en cas de difficultés.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les élus FO Finances
par mail : fo.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
ou par téléphone : Olivier Huart (titulaire) 06 82 07 57 10, Sophie Noël (suppléante) 06 34 31 44 53, Said Djemai (expert) 07 51 68 98 34